

Guide lecture de la lettre à Madame Christine de Lorraine Grande-Duchesse de Toscane de Galilée (1615).

Revue d'histoire des sciences, Année 1964, volume 17, numéro 17-4, pp.338-368.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhs_0048-7996_1964_num_17_4_2372

Dans cette lettre de 1615 à la Grande-Duchesse de Toscane, Christine de Lorraine, Galilée pose le problème de la concordance du système de Copernic avec le texte biblique. Le savant met en place les principes herméneutiques nécessaires à la confrontation harmonieuse de la science et de la religion. L'étude de l'argumentation de Galilée nous fera découvrir un penseur qui choisit de relever ce défi : concilier Tradition et modernité en écartant toujours les solutions les plus simples dans une tension maximale qui est, pour lui, le respect que mérite la vérité, vérité religieuse et scientifique. Cette lettre, apologétique et polémique, théologique et scientifique, montre comment un savant se proposait de défendre ses découvertes astronomiques au sein de l'Eglise. La hiérarchie des connaissances, la notion de prophète, la fonction de la religion et de la science, la relation entre science et pouvoir monarchique seront quelques thèmes que nous pourrons mettre en rapport avec l'oeuvre de Spinoza. Cette intervention permet de renouveler, grâce à la figure passionnante de Galilée, l'approche de nombreuses notions du programme : interprétation, langage, raison et réel, religion, raison et croyance, vérité, théorie et expérience, démonstration, sans oublier les questions politiques et morales.

1- OBSERVER :

l'irruption des découvertes télescopiques et astronomiques bouleverse dans le champ de la culture.

§ 2.

Ce début de lettre place habilement le débat sur le terrain de l'observation. Bien loin d'aborder d'emblée les théories astronomiques controversées, Galilée commence modestement par ce qu'il a vu... et ce que tous les observateurs peuvent voir. Cette modestie du propos inaugural tire sa force de l'évidence du fait observable !

§ 2, p.338 : « **J'ai découvert**, il y a peu d'années (...) de nombreuses particularités dans le ciel, qui, jusqu'ici étaient invisibles. »

Il rappelle ses découvertes télescopiques, présentées dans son *Sidereus Nuncius* (*Le Messager céleste*, 1610). Prudemment, Galilée présente ces indices favorables à Copernic comme « un message venu du ciel ». En 1609, Galilée pointe la lunette astronomique vers le ciel et découvre de nouvelles étoiles. Il remarque le caractère terrestre de la surface de la lune pleine d'anfractuosités, et mentionne quatre satellites autour de Jupiter (la terre n'est donc plus la seule planète à avoir un satellite, elle n'est pas une exception qui la singularise comme semblait le montrer le système de Copernic) : ces observations contredisent l'idée d'un supra-lunaire immuable héritée d'Aristote. Le rappel de ces découvertes inaugure la *lettre à Christine de Lorraine* afin de montrer que les observations astronomiques s'harmonisent parfaitement avec la thèse copernicienne qui invite à repenser l'astronomie.

A vrai dire, elles ne prouvent pas la vérité de l'hélio-centrisme, car elles sont également compatibles avec le système mixte de Tycho Brahé (hélio-géocentriste) que Galilée ne considère jamais comme une alternative sérieuse. (Pourtant, Tycho Brahé offrait une contestation de Ptolémée plus compatible avec les Écritures).

Le rappel de ces observations s'accompagne d'une affirmation épistémologique. Galilée soutient que la « philosophie naturelle » (la science) peut atteindre le vrai (en ce qui concerne la connaissance de la nature) par la raison et l'observation. Constamment répétée dans cette lettre, l'affirmation de la validité de la méthode des sciences vise deux adversaires opposés : d'abord le bon sens de l'École aristotélicienne, mais aussi le scepticisme chrétien.

§ 4, p.340, lg 3-7 : « Ils savent que mes études d'astronomie et de philosophie m'ont conduit à affirmer, relativement à la constitution du monde, que le soleil, sans changer de place, demeure situé au centre de la révolution des orbes célestes et que la Terre tourne sur elle-même et se déplace autour du Soleil. »

§ 4, p.340, lg 10-11 : Galilée soutient que ce nouveau modèle astronomique copernicien explique « de nombreux effets naturels dont on ne savait pas rendre compte autrement. » Galilée pense que le double mouvement de la terre explique mécaniquement le phénomène des marées (ce qui n'est pas scientifiquement exact, il faudra attendre Newton pour obtenir une explication des marées).

§ 31(début du §), p.351 : Il est possible de « fermer la bouche à une seule personne », mais peut-on « interdire aux hommes de regarder le ciel » (§31, p.352, lg 4-5) ?

§ 31, p.352, lg 5-7 : Contre le géocentrisme de Ptolémée qui affirmait la conservation de la taille des planètes en rotation autour de la terre, Galilée présente l'observation télescopique de Mars et de Vénus qui donne à voir un changement apparent de la taille de ces planètes. Selon leur parcours orbital, les planètes sont parfois très éloignées de la terre (et donc plus petites) ou plus proches (et plus grosses).

§ 31, p.352, lg 8-9 : Un peu après la publication du *Messenger céleste* de 1610, Galilée observe que Vénus présente comme la lune un cycle complet de phases : Vénus ne se contente pas d'osciller de part et d'autre du soleil (comme on le savait depuis longtemps), cette observation télescopique du système des phases de Vénus (invisible à l'œil nu) montre que cette planète passe *derrière le soleil*.

La lettre commence et finit par des observations : celle de Galilée qui pointe sa lunette vers le ciel et l'observation par Josué du miracle du soleil arrêté par la puissance divine décrit dans la Bible... Deux observations... l'une scientifique et l'autre relatée par l'Écriture Sainte, deux observations qui encadrent son propos comme les deux orientations de sa pensée tout à la fois scientifique et religieuse ! Deux observations, inaugurale et finale, et entre les deux... toute la tension d'une pensée qui fait se rejoindre science et religion comme les deux extrémités d'un arc.

<p>2- CROIRE : Galilée affirme la non contradiction du vrai.</p>
--

le § 23.

A- Le principe.

§ 23, (début du §), p.346 : « Deux vérités ne peuvent se contredire. »

Cette conviction profonde, qui gouverne la pensée théologique de Galilée et sa lecture de l'Écriture, n'est pas une concession à ses adversaires, ni une ruse pour éviter de se compromettre.

B- L'arrière-plan théologique :

Un seul et même Dieu (credo in unum deum) est Créateur et Sauveur : le Père crée la terre et le ciel (factorem coeli et terrae) par le Fils (per quem omnia facta sunt), ce Fils fait connaître aux hommes les choses de Dieu par son Incarnation, et l'Esprit Saint parle aux hommes par les prophètes inspirés de l'Écriture (credo in Spiritum sanctum ... qui locutus est per Prophetas). La foi et la raison (métaphysique et science) ont donc une racine commune en Dieu, ce qui explique que les vérités révélées et les vérités naturellement acquises par la démonstration et l'expérience ne peuvent se contredire. Sur ce point Galilée est fidèle au « credo » qui définit la conviction commune du monde catholique :

Extrait du « Credo », Symbole de Nicée-Constantinople (325) :

« Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem coeli et terræ, visibílium ómnium et invisibílium. (**Je crois en un seul Dieu**, le Père tout puissant, **créateur du ciel et de la terre**, de l'univers visible et invisible).

Et in unum Dóminum Iesum Christum, Fílium Dei unigénitum. (**Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu**). (...)

Génitum, non factum, consubstantiálem Patri per quem ómnia facta sunt. (Engendré non pas créé, consubstantiel au Père, **et par Lui tout a été fait**).

Et in Spíritum Sanctum, Dóminum et vivificántem, qui ex Patre, Filióque procedit. (**Je crois en l'Esprit Saint**, qui est Seigneur et qui donne la vie, Il procède du Père et du Fils.

Qui cum Patre, et Fílio simul ADORATUR, et conglorificátur : qui locútus est per Prophetas. Avec le Père et le Fils, Il reçoit même adoration et même gloire : **Il a parlé par les prophètes**. (...)

V° concile du Latran, la bulle « Apostolici regiminis » de 1513 (Denzinger 1441)

Le V° concile du Latran (1512-1517), sous Léon X, affirme lors de sa 8° session de 1513, la maxime : « la vérité ne peut être aucunement contraire à la vérité ».

A propos d'une querelle très éloignée de notre question, ce concile condamne la doctrine dite de la « double vérité » : certains philosophes aristotéliens séparaient radicalement philosophie et théologie et soutenaient en philosophie des propositions contraire à la théologie.

C- Son application herméneutique :

Galilée applique cette maxime aux relations entre Saintes Écritures et philosophe naturelle. Ce principe de l'univocité du vrai est essentiel, car il dirige toute l'herméneutique de Galilée qui refuse une solution simple : la séparation hermétique entre science et religion.

§ 20, p.346, lg 13-14 : « en effet, comme **le vrai coïncide toujours avec le vrai**, la vérité des **Saintes Lettres** ne peut pas être contraire aux **raisons vraies et aux expériences** apportées par les doctrines humaines » Citation extraite par Galilée d'une oeuvre de 1594 de Benito Pereira.

3- LIRE :
l'exemple des deux livres modélise cette concordance du vrai avec le vrai.

A- Une théologie du Verbe divin.

Une théologie du Verbe divin (seconde personne de la Trinité) présente les réalités matérielles comme des choses créées dans le Fils et les Saintes Écritures comme la Parole de Dieu.

§ 12, p.343, lg37-38 : « l'Écriture Sainte et la nature procèdent également du Verbe divin ».

B- Les deux livres.

Dès 1615, dans la *lettre à Christine de Lorraine*, Galilée évoque du « livre du Ciel » pour parler de la Nature observée par l'astronome. En 1623, un texte célèbre explicite cette comparaison :

« La philosophie est écrite dans un très grand livre, continuellement ouvert sous nos yeux (je veux dire : l'univers). On ne peut le comprendre si on ne s'efforce pas d'abord d'en apprendre la langue, de connaître les caractères dans lesquels il est écrit. Il est écrit dans la langue de la mathématique. Ses caractères sont les triangles, les cercles et les autres figures géométriques. Sans ces moyens, il est humainement impossible d'en saisir aucun mot ; sans eux, on erre vraiment dans un sombre labyrinthe »

L'Essayeur (1623), Il Saggiatore, VI, 232, trad. Annibale Fantoli, p. 216.

Galilée prend au sérieux cette comparaison en ce qui concerne les sciences ; les scientifiques écrivent *des livres* à propos du *livre de la nature*... que l'on peut donc comparer *au Livre*, les Saintes Écritures.

§ 30, p.351, lg.17-21. Galilée évoque la relation entre « les livres des sages de ce monde » (qui expliquent le livre de la nature) et l'Écriture. Les théologiens doivent montrer que « les choses concernant la nature » (lg.17-18) « ne sont pas contraires aux Saintes Écritures » (lg 20-21).

C- Les deux livres portent à la contemplation de Dieu.

le § 31.

Dans la *lettre à Christine de Lorraine*, Galilée parle du « livre du Ciel qui est ouvert sous nos yeux ». L'étude du livre de la nature conduit à l'émerveillement devant le Créateur : « les Cieux racontent la gloire de Dieu et l'étendue céleste annonce l'oeuvre de ses mains » (Psaume 19, v. 2).

§ 31, p.352, lg 23-28. « La lecture de ce livre » (lg 28) de la nature n'a pas seulement une fonction scientifique, mais bien aussi une fonction de contemplation de la gloire divine et invite à la louange : « des centaines de passages de l'Écriture (...) nous enseigne que la gloire et la grandeur de Dieu apparaissent admirablement dans toutes ses oeuvres et qu'elles se lisent de façon divine dans le livre du Ciel qui est ouvert sous nos yeux » (lg 25-28).

La fin du paragraphe 31 montre que l'émerveillement croît avec le savoir, les sages qui dépassent les seules leçons des sens plongent plus encore dans de « profondes merveilles » (lg 45).

D- Usage herméneutique de ce modèle des deux livres.

§ 34, p.354, lg 10-13 : Une contradiction apparente entre science et Écriture ne doit pas remettre en cause, dans l'esprit de l'interprète, ce principe d'unité des deux livres. Bien au contraire, la contradiction apparente stimule la recherche. L'Écriture doit s'accorder avec une proposition de philosophie naturelle autant qu'un passage de l'Écriture avec un autre passage de l'Écriture qui lui est contraire.

4- INTERPRETER :

Pourtant, ces deux livres s'interprètent selon des principes opposés.

le § 12.

Dieu livre à l'humanité deux textes qui ne peuvent se contredire et ne se lisent pas de la même manière ! Galilée compare les modes d'écriture de ces deux livres.

-A- Le Créateur n'adapte pas les lois de la nature aux hommes.

Le « **livre du Ciel** » est un livre dont les hommes doivent apprendre la langue mathématique. Le *Livre de la Sagesse* soutient que Dieu a tout fait avec « mesure, nombre et poids » (Sa, 11, v.20) : les mathématiques ne sont pas des abstractions commodes, mais comme des structures du créé.

§ 12, p.343, lg 43-46. La nature suit des lois nécessaires et fixes : « la nature (...) se conforme **inexorablement et immuablement** aux lois qui lui sont imposées sans jamais franchir les limites et ne se préoccupent pas de savoir si ces raisons cachées et ses manières d'opérer sont à la portée de nos capacités humaines. »

Comme la nature suit des lois « inexorablement et immuablement », les effets de la nature sont soumis aux « obligations sévères » (§ 12, p.344, lg 5) de lois nécessaires.

§ 28, p350, lg 38-40. Cette fixité des lois de la nature entraîne une rigueur de la conscience scientifique qui découvre le vrai : « il n'est pas au pouvoir des professeurs de science démonstrative de changer les opinions à leur gré, présentant tantôt l'une tantôt l'autre. »

-B- Le Saint Esprit, qui inspire les prophètes, s'adapte pour être compris de son auditoire humain.

§ 12, p.343, lg 40-43 : « les Écritures, pour s'**adapter** aux possibilités de compréhension du plus grand nombre, disent des choses qui diffèrent beaucoup de la vérité absolue, du fait de leur genre et de la signification littérale des termes ».

Les Écritures se mettent au niveau de la faiblesse humaine : c'est un principe d'adaptation, d'accommodation, une descente de Dieu vers les hommes. Galilée signale que ce principe herméneutique est connu de tous les théologiens, et cite Saint Augustin :

§ 15, p.345, lg 6-8 : « On a beaucoup disputé sur ces choses que nos auteurs ont laissé de côté par prudence, comme ne devant être d'aucune utilité pour le salut, à ceux qui s'en occupent (...) » (*De Genesi ad litteram*).

C- Dans l'esprit du prophète, les deux livres se rencontrent.

Reprenant des catégories philosophiques, nous pourrions dire que Galilée distingue l'*entendement de Dieu* qui pense des lois de la nature « inexorables et immuables » exprimées mathématiquement, de sa *volonté* qui s'exprime dans un langage accessible aux hommes qu'il cherche à sauver. Les lois de la nature ne peuvent donc servir à expliquer l'Écriture inspirée. Néanmoins, entendement et volonté se retrouvent dans le même Être divin.

Le prophète articule cette tension, puisque Galilée défend une théorie de l'inspiration qui soutient que les Saintes Écritures n'ont pas de visée scientifique, mais uniquement sotériologique bien que les prophètes aient été en possession d'une connaissance pleine et parfaite de la vérité de la nature. Galilée reprend une affirmation de Saint Augustin :

§ 15, p.345, lg 19-20 : « nos auteurs sacrés avaient sur ce point des notions conformes à la vérité » (*De Genesi ad litteram*). Mais, le principe d'accommodation voile cette connaissance inutile au salut des ignorants.

Ces prophètes inspirés par un Dieu omniscient auraient pu nous enseigner ces vérités s'ils les avaient jugées utiles au salut. D'ailleurs, le roi Salomon, « le plus sage des hommes » selon l'Écriture, lorsque, comme prophète, il rédigea l'*Ecclésiaste* qui affirme : « Le soleil se lève, le soleil se couche ; il soupire après le lieu d'où il se lève à nouveau » (Ecc. 1, v. 5) connaissait la vérité astronomique mieux que nous.

§ 14, p.344, lg 47 à § 14, p.345, lg 1-4 : « (...) Aussi, que, non seulement **les auteurs des Saintes Écritures n'aient pas prétendu nous enseigner la constitution et les mouvements des ciels et des étoiles**, leurs formes, leurs grandeurs et leurs distances, mais que, **bien que toutes ces choses leur soient parfaitement connues**, ils se soient abstenus de la faire, c'est là l'opinion des saints et savants Pères ; ainsi on lit dans saint Augustin... »

Même si Galilée ne songe pas à une méthode historico-linguistique qui sera en usage chez Spinoza ou Richard Simon, la *lettre de Galilée à Christine de Lorraine* évoque la possibilité d'une « enquête historique » de l'Écriture (en vertu du principe d'adaptation), **§ 37, p.355, lg 40 et 41** : « le souci de respecter l'incapacité du peuple, mais aussi de respecter les façons de penser d'une époque ». Galilée indique des pistes d'interprétation sans s'y investir comme exégète, philologue ou historien.

Toutefois, il est clair que Galilée refuserait de réduire l'Écriture à ses conditionnements historiques, puisqu'il veut y lire une vérité spirituelle inspirée par le Saint Esprit.

« La méthode d'interprétation de l'Écriture ne diffère pas de la méthode d'interprétation de la nature, mais lui est entièrement conforme. En effet, la méthode d'interprétation de la nature consiste principalement à mener une enquête systématique sur la nature, puis à en conclure, comme de données certaines, les définitions des choses naturelles ; de la même façon, pour interpréter l'Écriture, il est nécessaire de mener systématiquement et en toute probité une enquête historique à son sujet, puis à en conclure, par voie de conséquence légitime, comme d'autant de données et de principes certains, la pensée des auteurs de l'Écriture. »

Baruch Spinoza, *Traité théologico-politique*, ch. VII, p. 279-281

**5- Bible et sciences :
Saintes Écritures et philosophie naturelle définissent deux domaines
de la vérité qui ont leur validité propre.**

le § 18.

A- Deux champs de vérité :

Cet exemple des deux livres illustre l'unité fondamentale du vrai à travers des approches divergentes de la science et de la foi. Mais, ce modèle des deux bibliothèques rédigées par Dieu devance une objection : par rapport aux savants modernes, les prophètes et écrivains sacrés ne souffrent d'aucune infériorité. Ils se situent sur un terrain d'égalité de savoir naturel, mais par choix, ils exposent une autre doctrine et visent un autre but. Si les écrivains sacrés ne disent rien de la philosophie naturelle, ce n'est ni par ignorance, ni par surabondance d'imagination, mais par la possession d'une vérité qui surpasse la raison. L'anthropomorphisme biblique, qui prend la forme d'une fiction, est une vulgarisation assumée. Galilée revient souvent sur le refus volontaire du Saint Esprit d'instruire les hommes des choses naturelles pour se limiter aux vérités de foi nécessaires au salut.

§ 18, p.345, lg.45-47 : Pourquoi le Saint Esprit ne dit-il rien (ou si peu) à propos des sciences ? Enseigner l'astronomie n'est pas « l'objectif qu'il se propose ».

**B- Les Saintes Écritures fondent
une liberté de recherche pour la philosophie naturelle :**

a- Dieu laisse l'homme libre de mener des enquêtes scientifiques.

Le Saint Esprit, n'ayant pas l'objectif d'enseigner l'astronomie, laisse le champ libre à la science. La présentation du principe d'adaptation s'assortit d'une liberté de recherche fondée sur les Saintes Écritures, et non contre elles :

§ 18, p.345, lg 40-45 : « De là résulte par conséquence nécessaire, que le Saint-Esprit, qui n'a pas voulu nous enseigner si le ciel se meut ou s'il demeure immobile (...) n'aura pas pu avoir l'intention de traiter d'autres conclusions qui sont liées à ces questions (...) ».

b- Galilée rappelle que la raison est un don de Dieu dont il ne faut pas avoir peur.

§ 36, p.354, lg 34 : la « connaissance, qui est elle aussi un don de Dieu »

§ 67, p.362, lg 9-11 : Galilée accuse les théologiens ignorants de fuir les discussions scientifiques, par peur, « se sentant incapables de résister aux assauts de leurs adversaires » (lg.9-10), « évitant l'usage du discours que la divine Bonté leur a donné » (lg .11).

c- Une conséquence juridique.

Si le Saint Esprit lui-même se tait à propos du géocentrisme et de l'héliocentrisme, pour se concentrer sur l'essentiel, comment une affirmation (le géocentrisme) pourrait-elle être requise comme article de foi (« *de fide* ») nécessaire au salut, et l'autre (l'héliocentrisme) serait-elle une affirmation « *erronée* » ?

§ 18, p.345, lg 45-48 : « Et si le Saint-Esprit n'a pas voulu nous enseigner ces choses, pour la raison qu'elles ne concernaient pas l'objectif qu'il se propose, à savoir notre salut,

comment pourrait-on alors affirmer que de deux affirmations sur ce sujet l'une est *de fide* et l'autre erronée ? »

Une doctrine « erronée » entraînait des peines juridiques moins graves qu'une doctrine « hérétique ». Ce § 18 revendique le droit à exposer cette thèse copernicienne comme vraie (voir le tableau du chapitre 11).

**6- RECONNAITRE :
de nouveaux venus dans le champ social : les « professeurs de science ».**

le § 23.

A- Contre le scepticisme chrétien.

Galilée, avec une remarquable adresse rhétorique, retourne un argument du scepticisme chrétien en apologie de la recherche scientifique !

§ 23, p.347, lg 1 : « Dieu a abandonné le monde aux disputes des hommes » lit-on dans *l'Éclésiaste* (chap.3, v.10-11)... Cette citation servait à dévaloriser les prétentions de la raison à connaître la vérité : comment l'homme pourrait-il atteindre le vrai ? C'est ce dont doutaient les sceptiques chrétiens. Galilée retourne cette référence biblique : si Dieu laisse les hommes libres dans leurs enquêtes scientifiques... pourquoi limiter arbitrairement l'esprit humain ?

B- « Mettre une limite aux pouvoirs de l'esprit humain » ?

§ 23, p.346, lg 37 à p.347, lg 5 : « Qui pourrait prétendre mettre une limite aux pouvoirs de l'esprit humain ? Qui pourrait affirmer que nous avons vu et que nous connaissons tout ce qui dans le monde est connaissable ? » (§ 23, p.346, lg 37-39).

Toutes les innovations sont les bienvenues, car tout reste à découvrir... Être à contre-courant, devenir pionnier doit encourager la pensée... quand il y a un univers à explorer !

§ 23, p.347, lg 5-10 : « L'on ne devrait pas estimer téméraire de ne pas se reposer dans les opinions communes »

§ 23, p.347, lg 11-25 : Galilée est un pionnier utilise un argument doxographique, lorsqu'il met dans le camp de héliocentriste de grands noms antiques.

le § 27.

C- Une question de « pouvoir »...

a- La revendication de Galilée concerne d'abord les « pouvoirs de l'esprit humain » (§ 23, p.346, lg 5).

b- Mais, à partir du cadre des facultés de l'esprit humain, la problématique aborde la reconnaissance sociale et universitaire des disciplines : le statut de la théologie devient une question majeure (§ 27). Que signifie cette maxime : « la théologie est la reine de toutes les sciences » (§ 26, p.349, lg 11-12) ? Doit-elle « fixer la vérité » à laquelle les autres sciences doivent arriver (§ 26, p.349, lg 25) ? Le § 27, p.349 et p.350 propose deux interprétations de cette maxime :

1° la théologie doit fixer par avance la vérité à laquelle les autres sciences doivent se soumettre (§ 27, p.349, lg 40-41 ; § 27, p.350, lg 2-6). La royauté de la théologie serait alors une suprématie pyramidale de commandement par ordonnances.

2° la théologie jouit d'une « prééminence royale » (lg.7) « en raison de la sublimité de son objet » (lg 8). (§ 27, p.350, lg.8-12). Cette royauté du sublime reconnaît et respecte la vérité des sciences plus modestes en les laissant travailler selon leur méthode propre.

c- Derrière cette définition, se présentent deux visions du pouvoir, du « trône souverain » (lg.13). Le pouvoir royal de la théologie fonde-t-il une autorité absurde qui s'oppose à la vérité ? Un professeur de théologie donnerait des « arrêts » (lg.17) concernant des sciences qu'il ignore ! Galilée met en cause une conception absurde du pouvoir absolu qui ne tient compte ni de la vérité... ni de l'utilité des hommes... N'oublions pas que certaines universités avaient un pouvoir de juridiction (par exemple la Sorbonne ou Louvain).

d- Pour illustrer la place de la théologie au sein de l'université, Galilée ne craint pas de prendre l'exemple des relations entre monarque absolu et homme de l'art.

§ 27, p.350, lg 18-22 : « Ce serait, en effet, comme si un monarque absolu, pouvant à son gré commander et se faire obéir, s'avisait, n'étant ni médecin, ni architecte, d'exiger que l'on se conformât à sa volonté en matière de remèdes et de construction, au risque de la mort des malades et d'une ruine pour les édifices. »

Les Princes, d'une Italie ouverte au mécénat tant artistique que scientifique, appelaient volontiers auprès d'eux ceux qui faisaient éclater leur gloire... Mais, ici, l'argument de Galilée porte loin ! Dans son dialogue avec les autres sciences, Galilée replace la théologie au rang de simple discipline parmi d'autres... N'est-ce pas oublier que la théologie a une suprématie qui lui permet de définir elle-même son champ d'extension ? N'est-ce pas oublier que la théologie a un droit de veto qui précise ce qui est *de fide* (= « de foi », nécessaire au salut) et ce qui ne l'est pas ? N'est-ce pas dissocier théologie et Magistère de l'Église ?

le § 28.

D- Le statut social des « professeurs de sciences » (lg.39).

L'observateur peut-il ne pas voir ce qu'il voit ?

§ 28, p.350, lg 23-28 : « Aussi, vouloir imposer aux professeurs d'astronomie de se défier de leurs propres observations et démonstrations, parce qu'elles ne pourraient être que des faussetés et des sophismes, est une prétention absolument inadmissible ; cela reviendrait à leur donner l'ordre de ne pas voir ce qu'ils voient, de ne pas comprendre ce qu'ils comprennent, et, lorsqu'ils cherchent, de trouver le contraire de ce qu'ils rencontrent.»

Galilée revendique l'autonomie des sciences et soutient, pour les professeurs de science, un droit à la recherche. Le § 28 rappelle la force des arguments que la science tire de l'observation. Même sous le coup d'un droit de veto de la théologie, l'observateur peut-il voir autre chose que ce qu'il voit ?

7- PENSER :

Galilée se pense-t-il comme un citoyen indépendant dans une République libre ?

Le § 28.

A- L'ordre du créé.

Une relecture laïque de « l'Affaire Galilée » définit ce savant comme le combattant de la cause rationaliste contre l'Église. Mais, sa revendication de liberté suppose un monde créé par un Dieu sage, et le statut nouveau des « professeurs de sciences » (§ 28, p.350, lg.39) se fonde sur une hiérarchie des dignités au sein d'une Création ordonnée.

Ordre créé par Dieu.	La hiérarchie de la dignité du vrai.	Référence
Ordre de la nature créée par Dieu	L'ordre de la nature obéit à des lois inexorables et immuables	§ 12, p.343, lg.44
Ordre dans l'esprit des scientifiques	L'ordre de la nature contraint l'esprit des « professeurs de science démonstrative » à une rigueur qui reconnaît la nécessité de la vérité.	§ 28, p.350, lg.39.
Ordre de dignité des facultés de l'esprit humain.	« Les puissances inférieures de l'âme » (imagination et volonté) ne peuvent commander aux « puissances supérieures » (raison).	§ 28, p.350, lg 30-31.
Ordre social des fonctions et métiers.	« il faut bien apercevoir toute la différence qui existe entre commander à un mathématicien ou à un philosophe, et donner des instructions à un marchand ou à un légiste »	§ 28, p.350, lg.40-43.

Le § 27 et 28.

B- L'ordre de la vérité dans la « république ecclésiastique ».

a- Galilée s'oppose avec virulence aux théologiens qui déplacent la querelle scientifique sur le terrain des Saintes Écritures (§ 2, p.339, lg 14-15) et qui « prétendent pouvoir obliger les autres, en usant de l'autorité de l'Écriture » (§ 26, p.349, lg.6-7) contre la raison et l'observation. L'autorité de l'Écriture serait alors tordue pour assouvir le goût du pouvoir de faux interprètes.

b- Mais, ces dénonciations d'abus de pouvoir sont toujours suivies de la mise en valeur de règles herméneutiques des Pères de l'Église et de la reconnaissance du travail des théologiens honnêtes et sérieux.

§ 2, p.339, lg 14-17 : « ils ont fait intervenir des attestations des Saintes Écritures, empruntées à des passages qu'ils n'ont pas bien compris et qui ne correspondent pas aux questions abordées : ils ne seraient pas tombés dans cette erreur s'ils avaient porté attention à un texte de Saint Augustin, très utile à ce sujet... » (Galilée donne la citation concernée dans le § 3, p.339)

L'ordre pensé par Galilée suppose un Magistère pontifical éclairé, au service des intérêts de la vérité. Lorsque Galilée dénonce les abus de pouvoir des théologiens (qui faussent l'esprit de l'interprétation contre les saines règles établies par les Pères de l'Église), il ne se situe pas en dehors de la « république ecclésiastique » gouvernée par le Pape (expression de Copernic dans sa lettre à Paul III que cite le § 7, p.342, lg.5), au contraire... il en appelle à la sagesse du Pape et des conciles § 67, p.362, lg 22.

Dans les § 27 et 28.

Les institutions.	Leurs chefs.	Mission.	Ce que les supérieurs doivent éviter.
Magistère sur l'Église universelle.	Pape.	Honorer la vérité, protéger le faible qui cherche la vérité contre les abus des ignorants.	oubli des règles d'interprétation fixées par les Pères (St Augustin).
Pouvoir ecclésiastique diocésain.	Evêque	Suivre le Magistère du concile et des Papes qui fixe les règles de l'interprétation de l'Écriture.	règne des ignorants.
Université, (ou mécènes).	Université ayant juridiction (ex : Sorbonne, Louvain).	Discuter avec les professeurs de science pour établir le sens vrai des Écritures.	Dévalorisation des sciences.
Théologie.	Théologiens soumis à l'évêque, (concile de Trente).	Pouvoir royal donné à la théologie en raison de la sublimité de son objet.	Suprématie absurde de la théologie contre les sciences.

Le § 24, p.348.

C- La liberté de la vérité dans l'Église.

§ 24, p.348, lg 8-9 et lg 16 : Galilée dénonce les abus de pouvoir de théologiens ignorants qui font craindre pour la vérité.

Est-ce pour défendre la liberté de penser du citoyen ? Galilée ne fait pas l'apologie de la démocratie qui conduirait au renversement de l'ordre de la vérité :

§ 24, p.348, lg 15-20.

Les plus ignorants « s'arrogeraient le droit de décréter en toutes les questions de science naturelle (...) alors que le petit nombre de ceux qui comprennent correctement les Écritures ne pourraient pas réprimer le torrent furieux de ces mauvais interprètes »

La critique des faux interprètes conduit à louer l'autorité répandue dans l'Église par Dieu :

§ 24, p.348, lg 23-29 : « Aussi devons-nous rendre à Dieu des grâces infinies pour la bonté par laquelle il nous délivre de cette crainte, lorsqu'il enlève leur autorité à de telles personnes, et confiant le soin de traiter de questions aussi importantes à la grande sagesse et bonté de Pères très prudents, et à la suprême autorité de ceux qui, guidés par le Saint-Esprit, ne peuvent que décider de ces choses saintement, permettant ainsi que la légèreté que nous avons condamnée ne se trouve pas estimée. »

Il est donc heureux que la majorité ne l'emporte pas, puisque « le nombre des hommes peu aptes à comprendre parfaitement et l'Écriture Sainte et les autres sciences est très supérieur au nombre des hommes intelligents ».

D- La liberté de la vérité fonde un droit à une polémique honnête :

Deux types d'adversaires :

- **§ 2, p.339, lg 9-16** : l'adversaire irrationnel, ignorant (des Écritures et de l'herméneutique des Pères de l'Église) et malhonnête. L'exemple est, à Florence, Ludovico Delle Colombe professeur de philosophie blessé par les sarcasmes de Galilée. Cet auteur d'un *Contro il moto della terra* de 1611 ou 1612 déplace la question de philosophie naturelle vers une question religieuse, puisqu'il répand des rumeurs inquiétantes quant à l'orthodoxie religieuse de Galilée. Dans le § 23, p.347 (fin de la page), Galilée présente un exemple d'opposition soutenue par F. Sizzi au moyen d'un symbolisme discuté tiré des Écritures, opposition devenue totalement caduque et même ridicule...
- **§ 4, p.339, lg 29-32** : l'adversaire rationnel, qui, surpris par les découvertes de Galilée, se range après observation derrière la vérité. L'exemple est le Père Christoph Clavius (1537-1612) qui d'abord hostile à Galilée vérifie pendant l'été 1610 l'existence des satellites de Jupiter, et le fait officiellement confirmer par le Collège Romain en avril 1611.

8- ACCORDER.

Comment penser la concordance de ces deux vérités ?

les § 10 et 11.

A- Principe de concordance des vérités.

On le sait : « Deux vérités ne peuvent pas se contredire » (§ 23, p.346, lg 25-26), mais ces deux vérités naturelles et religieuses s'accordent-elles ? Galilée passe d'un principe négatif « ne pas se contredire », à une formule positive « en concordance » qui ouvre une tâche aux interprètes de l'Écriture.

§ 23, p.346, lg 25-29 : le sens véritable des Écritures « sera indubitablement en concordance avec les conclusions naturelles dont le sens est manifeste et la démonstration nécessaire (...). »

B- Une discordance qui fait problème :

§ 9, p.342, lg 32-38 : Ce paragraphe formule le problème. « En beaucoup de passages des Saintes Écritures il est dit que le Soleil se déplace et que la Terre demeure immobile ; or, comme l'Écriture ne peut jamais mentir ni errer, il en résulterait par voie de conséquence nécessaire que serait erronée et condamnable l'affirmation de celui qui voudrait prétendre que le Soleil est immobile par lui-même et que la Terre est mobile. »

C- Sens vrai contre le sens littéral ?

La question devient donc : comment établir le « vrai sens » du texte ?

Galilée se fonde sur le principe d'adaptation pour distinguer « le vrai sens » de la pure et simple signification des mots. Une lecture rapide fait croire que Galilée distingue ici entre sens littéral et sens spirituel ou allégorique. Mais, Galilée ne dit pas cela.

Ce que Galilée ne dit pas :

-a- Galilée ne fait pas appel au sens spirituel de la Bible contre un sens littéral controversé. Pourtant, cette distinction serait commode et résoudrait bien des difficultés...

La séparation des domaines (Écritures pour le salut / Philosophie naturelle pour la connaissance des faits) coïnciderait avec la séparation des significations (le sens spirituel serait mis en valeur contre le sens littéral). Chaque discipline aurait sa validité, et la philosophie naturelle gagnerait son indépendance.

Mais, dans *la lettre à Christine de Lorraine*, Galilée ne fait jamais allusion au sens allégorique de la Bible qui sauverait la vérité des passages controversés en déplaçant la vérité biblique du sens littéral au sens spirituel.

-b- Il n'utilise pas non plus la principe d'adaptation (pourtant justifié par le §11) pour déployer l'argument d'une vérité optique du géocentrisme, vérité immédiate et relative à l'observateur terrestre. En effet, insister sur le sens allégorique abandonne le passage controversé à sa fausseté scientifique, ou plutôt à sa seule vérité relative, (valable pour les ignorants).

Pourquoi ce refus d'une solution simple ?

-a- Dans l'exégèse biblique (du XVII^es), le sens allégorique ou spirituel n'est pas vrai contre le sens littéral : sens allégorique et sens littéral ne s'excluent pas l'un l'autre, les deux sens sont vrais chacun à leur niveau. On ne peut jouer le sens spirituel contre le sens littéral.

-b- Galilée refuse de dévaloriser le sens littéral comme un sens vrai... relativement à une ignorance de l'observateur terrestre. Cette vérité optique du géocentrisme (l'observateur terrestre voit bien le soleil qui tourne et sent la terre immobile) ne serait pas conforme à la vérité objective connue par les prophètes en vertu de leur inspiration divine. Son traitement du miracle de Josué argumenté minutieusement (et longuement... p.363 à 366 !) s'inscrit dans une polémique contre Ptolémée qui expliquera ce refus d'un usage pourtant légitime du principe d'adaptation.

Galilée argumente en conservant la vérité du sens littéral une fois correctement interprété par les théologiens. C'est un principe de respect religieux pour un texte inspiré : « piété à dire et sagesse à soutenir » (§ 10, p.342, lg 39) qui permet à Galilée de rejoindre le Cardinal Bellarmin et d'autres auteurs respectés.

le § 10.

D- le vrai sens dans le sens littéral.

Ce que dit Galilée.

Les auteurs :	le sens figuré est aussi un sens littéral.	le sens immédiatement attaché aux mots.
Galilée § 10, p.342, lg 41 à p.343, lg 1-2.	« le vrai sens, vrai sens dont je ne crois pas qu'on puisse nier qu'il soit bien des fois caché ».	« sens (...) qui résonne dans la pure et simple signification des mots » ; « son littéral nu »
Cardinal Bellarmin, dans <i>Des Controverses</i> , de 1586.	le sens figuratif « où les mots sont transférés de leur signification naturelle à une autre »	le sens simple « consistant dans le sens propre des mots »
Exemple : l'évangéliste Luc, dans le <i>Magnificat</i> .	Le bras figure l'intervention de Dieu en faveur des humbles.	« Il est intervenu de toute la force de son bras » (Lc, 1, 51).

Une autre traduction : *Après Galilée*, ouvrage sous la direction du Cardinal Poupard, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

a- L'opposition entre sens littéral immédiat et sens littéral vrai :

« A ce sujet, il me paraît premièrement à considérer que l'Écriture Sacrée ne peut jamais mentir chaque fois que son **vrai sens** a été saisi. Mais je ne crois pas que l'on puisse nier que bien souvent ce sens est caché et qu'il est très différent de **ce que dit la pure signification des mots**. »

b- Le simple dire immédiat conduit à des blasphèmes.

Un exemple :

« Il s'ensuit que, chaque fois que quelqu'un en l'exposant, voudrait toujours **en rester au simple dire littéral**, il risquerait, en se trompant lui-même, **de faire apparaître dans les Écritures non seulement des contradictions et des propositions éloignées de la vérité**, mais de graves hérésies et même des blasphèmes puisqu'il serait nécessaire de donner à Dieu, des pieds, des mains, des yeux et, non moins, des affections corporelles et humaines comme la colère, le repentir, la haine et parfois aussi l'oubli des choses passées et l'ignorance des choses futures. »

c- Principe d'adaptation de l'Esprit Saint au vulgaire se sert à distinguer

le sens littéral immédiat (accommodé)

et le sens littéral restitué pour les gens cultivés :

« **De même que** de telles propositions dictées par l'Esprit Saint furent proférées en cette matière par les Écrivains sacrés pour s'accommoder à la capacité du vulgaire plutôt grossier et inculte,

de même, pour ceux qui méritent d'être séparés du peuple, il est nécessaire que les commentateurs avisés en dégagent **le vrai sens** et exposent **les raisons particulières pour lesquelles ces sens sont exprimés par de telles paroles** »

le § 11.

E- Usage de « cette façon de voir commune » en ce qui concerne les questions d'ordre naturel.

Cette « façon de voir (...) commune chez tous les théologiens » (§ 10, p.343, lg.13-14) sert de point de départ pour une analogie afin d'établir le principe auquel Galilée voulait aboutir dans le § 11. De ce principe d'adaptation, Galilée tire une conséquence pour sauver le sens littéral des Écritures et autoriser les découvertes astronomiques de la philosophie naturelle :

§ 11, p.343, lg.16-19 : « De là il me semble que l'on peut raisonnablement convenir que cette même Écriture Sainte, chaque fois qu'elle est amenée à traiter de questions d'ordre naturel, et principalement des questions les plus cachées et les plus difficiles à comprendre, ne s'écarte pas de cette façon de faire »

De la rhétorique à la science.

Galilée compare l'inspiration du Saint-Esprit qui choisit d'adapter son langage en ce qui concerne les vérités sur Dieu et les vérités naturelles : si Dieu accommode sa manière de parler quant à l'essentiel, comment ne s'adapterait-il pas en ce qui concerne l'ordre naturel dont l'exposition qui n'entre pas dans ses objectifs ? Galilée use d'une proportion : ce que Dieu fait à propos du plus important (le salut), on peut légitimement supposer qu'Il peut le faire à propos de ce qui est moins important (la connaissance naturelle).

L'intérêt de ce passage réside dans l'usage de la *figure de style* pour introduire la philosophie naturelle dans le champ de l'interprétation des Écritures. Comme le dit Galilée, comprendre le sens figuré d'une formule est « une façon de voir commune » à tous les théologiens. Ce que la rhétorique nomme *figure de style* ou *métaphore* s'enracine

anthropologiquement dans une manière de parler commune, associée à l'ignorance des gens simples.

« Une façon commune de voir » au service d'une idée audacieuse.

Sur ce point Galilée ne diffère pas du Cardinal Bellarmin, qui dans *De controversiis christianae fidei* de 1586 écrivait : « Dans l'Écriture non seulement la pensée, mais aussi les mots pris dans l'ensemble comme dans le détail de l'expression relèvent de la foi, car nous pensons qu'il n'y a dans l'Écriture aucun mot inutile ou employé incorrectement ».

Par contre, l'audace de Galilée consiste à s'appuyer sur l'usage rhétorique de la figure de style pour inviter, grâce à un raisonnement par analogie, les sciences dans le champ de l'interprétation de l'Écriture. Les théologiens ont donc besoin des hommes de sciences pour comprendre certains passages que le Saint-Esprit a accommodés à l'ignorance du peuple.

Le principe d'adaptation fixe une tâche aux théologiens.	...en ce qui concerne la connaissance de Dieu.	...en ce qui concerne les « questions d'ordre naturel » Ig 18.
Sens vrai contenu dans le sens littéral. (Comprendre qu'une expression commune est une figure de style).	Vérité parfaite que peuvent restituer les théologiens à partir des manières de parler des ignorants.	Observations faites par les philosophes naturels, vérité scientifique inaccessible aux ignorants et aux théologiens ignorants des sciences.
pure signification des mots pris dans leur sens immédiatement littéral, (usage ordinaire de parler issu du langage des ignorants).	Le Saint-Esprit choisit de « voiler des vérités fondamentales » Ig.24 de Dieu et présente des « qualités contraires à son essence véritable » Ig 25-26 afin de se faire comprendre des gens simples.	Le Saint-Esprit ne choisit pas de « s'en tenir en toute rigueur à la signification strictement littérale des mots » Ig 28-29, lorsqu'«incidemment» Ig.27 Il parle de philosophie naturelle.

L'argument de l'analogie de la figure de style (qui immisce la philosophie naturelle dans l'interprétation de l'Écriture) s'oppose à la pensée du Cardinal Bellarmin pour lequel la cosmologie biblique est inspirée, au même titre que l'Écriture dans son ensemble, et donc objet de foi, *de fide*. Selon Bellarmin, l'immobilité du soleil, contraire à la raison comme au sens commun, contredit absolument l'Écriture qui, par la bouche de son prophète Salomon nous instruit indubitablement quant à la course quotidienne du soleil autour de la terre : « le soleil se lève et se couche » (Ecc. 1, v.5).

Comment lire l'Écriture ? Que comprendre ? Galilée applique la méthode définie et lit ce verset comme une figure de style, alors que le Cardinal Bellarmin y lit une vérité littérale. Selon Bellarmin, nier la vérité de la cosmologie biblique est aussi hérétique que de nier qu'Abraham a eu deux fils, ou encore de nier la naissance virginale du Christ. L'inspiration n'étant pas susceptible de degré, Bellarmin donne à la cosmologie biblique la importance que des vérités nécessaires au salut. Ce qui est nécessaire au salut pour Bellarmin n'est qu'une concession du Saint-Esprit à l'ignorance du peuple selon Galilée.

Le « voile » et le dévoilement.

Le principe d'adaptation (qui accommode aux ignorants la vérité transmise par le Saint-Esprit) n'est pas mis en oeuvre pour fonder une méthode historico-critique, mais pour justifier l'indigence de l'Écriture en matière de sciences (théorie du « voile ») et autoriser les scientifiques à parler clairement de leurs découvertes (la vérité scientifique est un acte de dévoilement de la nature). Le Saint-Esprit n'a pas hésité à « voiler » Ig.24 la vérité que les philosophes naturels cherchent à dévoiler par leurs travaux.

Ce « voile » et ce dévoilement peuvent évoquer les genre de connaissance chez Spinoza. Mais, l'usage de ce concept est différent chez Galilée.

Deux « confusions » à éviter pour le bien de tous.

De sorte que deux « confusions » dommageables autant pour la foi que pour les personnes (dans leur capacité à accéder à la vérité) s'opposent :

-- la « confusion » lg. 20 des ignorants que le Saint-Esprit veut éviter, par respect pour leurs faibles capacités intellectuelles. Négliger leur mentalité fermée aux sciences nuirait à la réception de la foi (§ 37, p.355, lg.35-36).

-- la « confusion » (§ 66, p.361, lg.40) des savants qui seraient scandalisés par le manque de respect pour leurs capacités intellectuelles de la part d'un Magistère qui condamnerait le système de Copernic. Mépriser les sciences risquerait d'écarter les savants de la foi (§ 63, p.361, lg.11-15).

La délicatesse du Saint-Esprit envers les ignorants appelle inversement un tact du Magistère de l'Église envers les savants. Cette hiérarchie ressemble au symbole de l'échelle en usage dans la tradition spirituelle. La bonne circulation de l'inspiration du Saint-Esprit dans l'Écriture et dans le Magistère de l'Église exige alors une reconnaissance des personnes dans leurs spécificités intellectuelles afin d'accompagner leur cheminement vers la vérité et le salut. Le Cardinal Bellarmin avait repris une tradition qui pensait la connaissance de la Création comme une *échelle* vers Dieu dans son *De ascensione mentis in Deum per scalas rerum creatarum*, de 1615. Galilée évoque cette idée dans le § 31, p.351, lg.25-26, et le § 28, p.350 présente l'ordre hiérarchique du créé.

9- CONTESTER et OBEIR : lire la Bible avec le concile de Trente.

L'argumentation de Galilée produit de nombreuses conséquences dans l'organisation de la République ecclésiastique de l'Église... qui expliquent l'échec (à court terme) de son argumentation.

A- Galilée... homme de foi obéissant qui conteste au nom de la vérité.

§ 49, p.357, lg 41 : Galilée dénonce le détournement du concile de Trente par des théologiens ignorants des règles établies par les Pères et malhonnêtes dans leur enquête scientifique. Il se veut un fidèle disciple de l'Église qui suit le concile et les Pères. On sait à quel point Galilée cite St Augustin et d'autres Pères.

§ 27 et §28, p.349 et 350.

Galilée dévoile une structure d'aliénation menée par des théologiens qui abusent de l'autorité des Écritures pour asseoir leur pouvoir personnel. Critique qui pourrait être banale... si elle ne s'opposait pas de front au pouvoir des évêques renforcé par le concile de Trente.

B- Qu'est-ce que détourner l'Écriture à selon ses intérêts ?

Les § 27 et 28 limitent l'autorité de la théologie. Galilée invite le lecteur de la Bible à changer son regard : pour lire les Saintes Écritures, il faudrait se mettre à distance de la pure et simple signification littérale des mots. Or, ce sens immédiat n'est ni naturel, ni naïf, mais procède d'un regard façonné par des habitudes de lecture qui donnaient toute autorité aux clercs, seuls interprètes légitimes. En demandant que ce sens obvie s'efface devant un autre plus réfléchi, Galilée heurte une vision du monde et s'oppose à la manière dont était reçu le concile de Trente.

Le sens immédiat que saisit le lecteur (qui ne prend pas le temps de faire des analyses, des comparaisons avec d'autres textes ou des réflexions sur la méthode et l'intention de l'écrivain sacré) ne serait plus directement valable. Est-ce la difficulté réelle ? Pas vraiment... car l'Église refusait l'autorité de la seule lecture privée, (le « sola scriptura » des protestants), au profit d'une lecture soumise aux exigences de méthode définies par les Pères. Le concile exige que « Personne, se confiant en son propre jugement, n'ait l'audace de tirer l'Écriture Sainte à son sens particulier ». Seule l'Église détient l'interprétation légitime : « la sainte Mère Église, à qui il appartient de juger du véritable sens & de la véritable interprétation des saintes Écritures. »

L'échec de Galilée (dans son désir de se faire comprendre) vient de sa volonté d'introduire l'interprétation de la Bible dans un dialogue avec les savants. Puisque seuls les savants sont compétents pour comprendre ces sciences nouvelles, ce dialogue revient à leur donner autorité sur le Magistère de l'Église catholique. La perspective de Galilée n'a été que lentement acceptée dans l'Église catholique. L'interprétation la plus stricte du Concile de Trente était de mise au XVII^es. Le contexte culturel et politique (la Réforme, la Guerre de Trente ans) l'explique pour une part.

**Concile de Trente (1545-1563),
IV^e Session, tenue le 8 avril 1546.
« Décret touchant l'édition et l'usage des livres sacrés » (2^o§).**

« De plus, pour arrester, & contenir les esprits inquiets & entreprenans, Il ordonne, que dans les choses de la Foy, ou de la Morale mesme, en ce qui peut avoir relation au maintien de la doctrine Chrestienne, Personne, se confiant en son propre jugement, n'ait l'audace de tirer l'Écriture Sainte à son sens particulier, ni de luy donner des interprétations, ou contraires à celles que luy donne & luy a donné la sainte Mere Église, à qui il appartient de juger du véritable sens & de la véritable interprétation des saintes Écritures ; ou opposées au sentiment unanime des Peres, encore que ces interprétations ne deussent jamais estre mises en lumiere : Les contrevenans seront déclarez par les Ordinaires (= les évêques), & soumis aux peines portées par le Droit.»

C- Galilée contre le « sola scriptura » protestant.

a- Galilée contre une lecture privée de la Bible.

Galilée se soumet à la lettre du concile lorsqu'il retient les règles définies par Augustin : il s'éloigne du « sola scriptura » protestant qui légitime la lecture individuelle, soutenue par l'inspiration directe du Saint Esprit. L'Église catholique refuse l'idée d'une inspiration privée, individuelle, puisque l'inspiration passe par le Magistère de l'Église. Saintes Écritures et Tradition de l'Église (contenant les règles herméneutiques) sont deux sources de la vérité. C'est la théorie des « deux sources » associée au concile de Trente.

**Concile de Trente, IV^e session, tenue le 8 avril 1546,
« Décret des écritures canoniques », (1^o§).
(Denzinger 1501).**

« Il voit clairement aussi que cette vérité et cette règles sont contenues **dans les livres écrits et dans les tradition non écrites** qui, reçues par les apôtres de la bouche du Christ lui-même ou transmises comme de main en main par les apôtres sous la dictée de l'Esprit Saint, sont parvenues jusqu'à nous.

C'est pourquoi, suivant l'exemple des pères orthodoxes, le même saint concile reçoit et vénère avec le même sentiment de piété et le même respect **tous les livres tant de l'Ancien Testament que du Nouveau Testament**, puisque Dieu est l'auteur unique de l'un et de l'autre, **ainsi que les traditions elles-mêmes** concernant aussi bien la foi que les moeurs, comme ou bien venant de la bouche du Christ ou dictées par l'Esprit Saint et conservées dans l'Église catholique par une succession continue. »

b- Une lecture médiatisée par la Tradition :

le § 24.

La lecture de Galilée n'est nullement une lecture privée et indépendante de la Tradition de l'Église. Au contraire, le savant fait référence au concile de Trente (§49, p.357, lg 41), cite abondamment les Pères et Docteurs de l'Église : Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin (§42), Saint Jérôme (§25 ; §38 ; §40), Saint Denys l'Aéropagite (§73, p.354, lg.33), commente une prière des vêpres (§80), sans compter de nombreux auteurs ecclésiastiques contemporains.

La lecture immédiate de la Bible succombe sans le savoir aux dangers d'une ignorance qui se reflète dans le texte qu'on s'imagine comprendre. C'est pourquoi, le § 10, p.343 dépasse l'écueil de ce que nous appellerions le fondamentalisme : le principe d'adaptation rend nécessaire une interprétation qui établit le « vrai sens » du texte contre le sens immédiat. Le § 24, p.348 loue la clairvoyance de l'Église catholique qui protège ses fidèles contre une lecture ignorante : les « mauvais interprètes » (§ 24, p.348, lg.20) sont écartés par la Tradition des « Pères très prudents » (lg.26).

c- Mais, Galilée utilise-t-il la Tradition de manière attendue ?

Le § 25.

La citation de Saint Jérôme opposait « la vieille femme bavarde, le vieillard qui radote, le sophiste verbeux » (§ 25, p.348, lg.33-34) qui flattent l'oreille du peuple en oubliant « la loi même de Dieu (...) l'opinion des prophètes » (lg.43-44). Cela conduit à « altérer le sens des phrases et de faire violence selon ses désirs à l'Écriture, même si elle y répugne » (lg.46-47). Saint Jérôme reprend une confrontation peuple ignorant / fidélité aux Écritures qui maintient la distinction classique entre Église enseignante (les clercs) / Église enseignée (le peuple).

Mais, Galilée en reste-t-il à cette opposition : ignorance religieuse / savoir ecclésiastique ? Il oppose plutôt deux types de *savoirs*... ce qui suppose un principe de priorité ! Qui doit l'emporter entre la théologie et la science ?

**10- CIRCULER entre le vrai et le vrai :
le principe de priorité.**

A- Priorité aux faits.

Le § 13.

Le principe d'adaptation (opposé au caractère inexorable et immuable des lois de la nature) conduit à la priorité de la connaissance de Dieu par la nature sur la connaissance de Dieu par la prédication. Galilée distingue « les prédications » (ou doctrine) et « les oeuvres », (ou connaissance par les faits). Dans le § 13, Galilée ne parle pas encore de l'Écriture, mais seulement des « prédications » qui reposent sur une connaissance des faits de la nature et sur une juste interprétation des Écritures. Comme l'unité du Dieu Créateur garantit l'unité du vrai, c'est sans crainte que le savant catholique s'avance devant les Écritures, sûr de la concordance entre le vrai dans la nature et le vrai dans l'Écriture. Galilée exprime cette conviction (en citant Tertullien) pour insister sur un ordre de priorité herméneutique ordonné à une théologie de la connaissance de Dieu.

(§ 13, p.344) : « Dieu doit **d'abord** être connu par la nature et **ensuite** reconnu par la doctrine : la nature est atteinte par les oeuvres, la doctrine par la prédication. »

B- Le probable et le certain.

Le § 14, p.344.

Pas d'opposition, mais une articulation :

Galilée n'oppose pas la théologie à la science de manière absolue (§ 14, p.344, lg.12-13) mais, pense des articulations lorsqu'il établit des hiérarchies de priorité selon la certitude de l'opinion concernée. Connaissance certaine et connaissance probable oppose deux cas :

a- § 14, p.344, lg.14 : « lorsque nous sommes arrivés à une certitude dans les conclusions naturelles »

b- § 14, p.344, lg.24-25 : « les lettres humaines, écrites non de manière démonstratives, mais, ou comme pure narration, ou sur la base de raisons probables »

(Le § 30 poursuit la même distinction entre opinions « démontrées d'une manière complète » § 30, p.351, lg.18 et opinions « seulement enseignées » § 30, p.351, lg.19).

Voici les règles de priorité retenues par Galilée :

-priorité aux Écritures lorsque les propositions contraires à l'Écriture sont seulement des opinions probables, enseignées et non démontrées.

-priorité aux sciences sur les Écritures lorsqu'il s'agit de propositions démontrées.

Sens de la priorité.

Priorité de l'un... ne signifie pas, pour l'autre, interdiction de circuler ! L'usage de ces priorités ne supprime pas le sens de l'Écriture (qui deviendrait faux) au profit des sciences (seule vérité), mais règle une manière d'accorder le vrai avec le vrai.

§ 14, p.344, lg.13-16 : « Lorsque nous sommes arrivés à une certitude dans des conclusions naturelles, nous devons nous servir de ces conclusions comme d'un moyen parfaitement adapté à une exposition véridique de ces Écritures ».

La vérité des « conclusions naturelles » qui est une fin pour le scientifique devient un « moyen » pour l'interprète des Écritures en vue d'établir le sens vrai du passage controversé (ce qui est la finalité des l'exégète).

D'ailleurs, Galilée accorde à l'Écriture une supériorité à propos des opinions probables, même pour ce qui n'est pas nécessaire au salut (= ce qui n'est pas *de fide*).

§ 14, p.344, lg.22 : « de plus, dans les propositions qui ne sont pas *de fide* l'autorité de ces mêmes Saintes Lettres doit être préférée à l'autorité de toutes lettres humaines »

Mais, cette concession est suivie d'une affirmation nette de la valeur de la raison et des sens :

§ 14, p.344, lg.31-34 : « Je ne pense pas que nous devrions rejeter les raisons que nous trouvons dans les conclusions naturelles qui proviennent de l'expérience des sens ou des

démonstrations nécessaires, qui se trouvent ainsi présentées devant nos yeux et notre intelligence »

Puisque nous parlions de priorité, poursuivons la métaphore de la circulation que suggère avec humour Galilée lorsqu'il rapporte le bon mot du Cardinal Cesare Baronio :

§ 18, p.346, lg.4-5 : « l'intention du Saint-Esprit est de nous enseigner comment on va au ciel et non comment va le ciel »

11- Juger :

Comment un honnête homme dirige-t-il sa croyance ?

A- Croire et raisonner. Quels principes pour quelles attitudes ?

Galilée pense une diversité d'attitudes selon la qualification de l'opinion pensée. C'est un art de juger, un art de diriger sa croyance religieuse, mais aussi sa croyance en matière d'opinion scientifique selon qu'elle est probable ou certaine.

Opinion.	Principe.	Référence.	Exemples.
Vérité , opinion vraiment démontrée.	Principe de priorité à la science.	§ 14, p.344. (§ 30, p.351).	Observation par Galilée : «après ma découverte des planètes médicinales (=satellites de Jupiter), on opposa à leur existence de nombreux passages de la Sainte Écriture». Ces observations admises, personnes ne s'y opposent. § 23, p.347, lg.41-46.
Probable , opinion susceptible d'être démontrée avec des efforts et du temps.	Principe de prudence : «il convient d'abord de s'assurer des faits ; alors seulement se découvrira le sens véritable des Écritures» § 32, p.353, lg.21-22.	Le § 32, p.353, lg. 10-11 distingue deux «probables». Le § 14 ne fait pas cette distinction.	« telle est la question de savoir si la Terre et le Soleil se meuvent ou non » § 32, p.353, lg.15-16. Les marées sont pour Galilée une preuve en faveur de Copernic : §4, p.340, lg.10-11. (<i>Discours sur le flux et le reflux</i> de janvier 1616).
Probable , opinion à jamais conjecturale, malgré tous les efforts.	Principe de priorité à la théologie.	La distinction entre deux manières de penser le «probable» est abordé en § 32.	« tel est le cas, par exemple, de l'affirmation que les étoiles sont animées » § 32, p.353, lg.12-13.

Opinion.	Principe.	Référence.	Exemples.
<p>Faux, simple fausseté.</p>	<p>Principe de respect de la vérité.</p>	<p>§ 7 ; § 23.</p>	<p>Copernic évoque l'erreur de Lactance qui ridiculisait ceux qui soutenaient que la terre était une sphère (§7,p.341, lg.43 à p.342, lg1-2)</p> <p>§23,p.347,lg.40 : Après la découvertes des satellites de Jupiter, en janvier 1610, Galilée s'oppose à F. Sizzi selon lequel les planètes ne pouvaient être qu'au chiffre de 7, chiffre parfait des branches du candélabre de Moïse.</p>
<p>opinion erronée (certains textes bibliques équivoques pourraient éventuellement plaider en sa faveur).</p>	<p>Principe de piété.</p>	<p>«j'entends rejeter les erreurs dans lesquelles j'aurais pu tomber dans le domaine des questions touchant à la religion» §8, p.342, lg.16-18.</p>	<p>Sous Paul V, la déclaration du Saint-Office (=Inquisition) du 24 février 1616 condamne la doctrine pythagoricienne (=thèse de Copernic), interdit sa défense, en distinguant les deux propositions coperniciennes :</p> <p>1- mouvement de la terre = opinion erronée.</p>
<p>hérésie (ce qui contredit directement les Écritures en matière de foi).</p>	<p>Principe de piété. (... et de saine prudence !!)</p>	<p>Le § 32, p.353 évoque cette distinction entre erronée et hérétique.</p> <p>« que mes écrits soient déchirés ou brûlés, car je n'entends pas en tirer un fruit qui me ferait trahir ma fidélité à la foi catholique » § 8, p.342, lg.25-27.</p>	<p>2- immobilité du soleil au centre du monde = opinion hérétique.</p> <p>L'opinion hérétique est punie de mort. (Giordano Bruno fut brûlé en 1600 comme hérétique).</p> <p>En juin 1633, le pape Urbain VIII condamna Galilée, suspect d'hérésie pour avoir soutenu une doctrine déclarée contraire aux Saintes Écritures en 1616. Le savant renia la doctrine héliocentrique dont le traitement fut interdit.</p>

Pourquoi Galilée revient-il sur ces erreurs de jugement de l'écrivain chrétien Lactance (250-325) déjà citées par Copernic ? Lactance, dans ses *Divinae Institutiones*, écrivait : « Ceux qui pensent qu'il y a des antipodiens opposés à nos pas, cela a-t-il quelque sens ? ou bien y a-t-il quelqu'un d'assez inepte pour croire qu'il y a des hommes dont les plantes des pieds sont au-dessus de leurs têtes ? ou bien que ce qui y est posé par terre, pour nous, pend en étant renversé ? que les herbes et les arbres croissent vers le bas ? que les pluies, la neige et la grêle tombent sur terre vers le haut ? » *Institutiones divines*. L. II. Paris, Éd. du Cerf, 1987. (Source Chrétienne 337).

Pourquoi revenir sur les critiques obsolètes à propos des satellites de Jupiter (les planètes médicéennes) ?

Galilée évoque des critiques (devenues caduques grâce au progrès de la science) comme exemples de changement de statut d'une opinion. Ce qui semble *opinion erronée* ou *hérétique* ne serait-il pas parfois une simple *opinion simplement fausse*, ou bien une

opinion soutenue par des théologiens ignorants contre la vérité des faits ? Cette incertitude de la qualification d'une opinion qui peut glisser d'une catégorie à une autre fixe aux théologiens une tâche et définit un principe de prudence.

B- Conséquence : Galilée définit la « tâche » des théologiens.

Le § 30, p.351.

Galilée détermine le devoir des théologiens face aux sciences, qui doivent établir la non contradiction affirmée par le V^e concile du Latran.

§ 30, p.351, lg.19-21 : « en ce qui concerne les premières (les choses concernant la nature qui sont démontrées d'une manière complète lg.17-18), il appartient aux théologiens de montrer qu'elles ne sont pas contraires aux Saintes Écritures »

§ 30, p.351, lg.25-27 : « Les conclusions naturelles vraiment démontrées **n'ont pas à être subordonnées** à des passages de l'Écriture, mais appellent seulement la déclaration qu'elles **ne sont pas en contradiction avec** des passages de l'Écriture ».

Galilée renverse la charge de la preuve : les philosophes naturels n'ont pas à prouver que les opinions vraies s'accordent avec les Écritures. Il revient aux théologiens de montrer leur non contradiction avec l'Écriture, ou alors de montrer leur fausseté.

§ 30, p.351, lg.28-30 : « il faut, **avant de condamner** de telles propositions naturelles, **apporter la preuve** qu'elles n'ont pas été démontrées de façon nécessaire, (...) **cette tâche appartient à ceux qui les estiment fausses** »

§ 30, p.351, lg.36-45 : Galilée donne l'exemple d'Antonio Santucci (mort en 1613), adversaire qui cherche à démontrer la fausseté de Copernic, qui finit, une fois convaincu, par propager sa doctrine.

C- La portée polémique d'une question : une vérité *de facto* peut-elle être niée par une vérité *de fide* ?

Le § 68, p. 361-362.

a- A chacun sa responsabilité !

Galilée renvoie ceux qui s'acharnent à vouloir condamner les thèses de Copernic à ceux qui en ont juridiquement le pouvoir : les Pères du concile, selon les avis des Pères de l'Église, ou le Pape. Sans remettre en cause l'institution ecclésiastique, Galilée fait remonter cette autorité à Dieu lui-même « absolue sagesse qui ne peut errer »... C'est une manière de convoquer le Supérieur divin afin de mettre les subordonnés (Pape et concile) face à leurs devoirs de vérité ! En outre, Galilée précise avec malice que le pape peut condamner ou admettre, mais « aucune créature » ne peut modifier ce qui est vrai... et donc le Pape lui-même ne saurait avoir ce pouvoir !

Un seul auteur : Dieu	... qui est Créateur	... et Sauveur
deux bibliothèques :	le livre de la nature	Les Saintes Écritures
deux législations :	loi inexorable et immuable.	principe d'adaptation.
deux champs de vérité.	vérité <i>de facto</i> : science.	vérité <i>de fide</i> pour le salut, défini par le Magistère pontifical.
deux juridictions.	« Les professeurs de science »	théologiens soumis aux évêques.

§ 68, p.361-362, lg.31-43 :

« Aussi que **ceux-ci s'appliquent donc à réfuter les arguments de Copernic** et des autres et **qu'ils laissent le soin de les condamner** comme erronés et hérétiques à ceux à qui il appartient de le faire ; mais qu'il n'espèrent pas trouver chez les très sages et très prudents Pères, et **dans l'absolue sagesse de Celui qui ne peut errer**, ces décisions subites dans lesquelles ils se laisseraient entraîner **par leurs passions ou leur intérêt particulier** ; ceci parce que, sur ces propositions (...) qui ne sont pas *de fide*, personne ne doute que **le Souverain Pontife a toujours le pouvoir absolu** de les admettre ou de les condamner ; **mais il n'est au pouvoir d'aucune créature de faire qu'elles soient vraies ou fausses autrement qu'elles peuvent l'être par leur nature et de facto**. Aussi il semble qu'il serait de meilleur conseil de s'assurer d'abord de la nécessaire et immuable vérité du fait sur lequel personne n'a le pouvoir. »

b- Galilée est-il un esprit pétulant ?

Galilée fait-il partie des « esprits inquiets & entreprenans » ? Le texte latin du Concile de Trente (IV^e Session, du 8 avril 1546, « Décret touchant l'édition et l'usage des livres sacrés », 2^o§) écrivait : « *petulantia ingenia* », les « esprits pétulants », c'est-à-dire hardis, téméraires et licencieux. Certains adversaires de Galilée le taxèrent d'« esprit pétulant ». N'est-ce pas que l'audace de Galilée contrevenait à une certaine manière de recevoir le concile de Trente ?

Galilée reprend à son compte la critique catholique du « sola scriptura » protestant pour autoriser une limitation de l'extension du champ interprétatif de la théologie.

Dissocier juridiction ecclésiastique et domaine de vérité sape une autorité qui prétend reposer sur la vérité elle-même !

12- L'impératif de prudence... dans une époque pleine de nouveautés.

A- « Ne rien croire à la légère ».

Respecter la vérité.

Galilée cite ce principe de prudence de Saint Augustin :

§ 3, p.339 : « **ne rien croire à la légère**, dans la crainte que, plus tard, **nous ne rejetions, par amour de notre erreur, ce que la vérité pourrait nous découvrir** qui ne seraient point contraire aux saints livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ».

Dans la confrontation entre science et Écriture, la prudence invite à ne pas juger avec précipitation avant une vérification sérieuse. Si cette confrontation prend l'aspect d'un combat... que cela soit celui de la vérité ! Car, menacer une opinion d'une interdiction avant toute enquête scientifique est un aveu d'ignorance.

§ 67, p.362, Ig. 7 : « (...) Brandir les armes pour effrayer par leur seule vue l'adversaire » témoigne de l'incompréhension de ce qu'est la vérité. Car, selon le principe qui affirme que le vrai ne contredit pas le vrai, ce qui est hérétique (le faux absolu selon la religion) doit d'abord ne pas être vrai (selon les faits).

§ 68, p.362, Ig.46-47 : « il n'est pas possible qu'une conclusion soit déclarée hérétique alors que l'on n'a pas encore démontré qu'elle n'est pas vraie »

§ 67, p.361, Ig.45-48 : « si ces interprètes de l'Écriture estiment avoir saisi complètement le véritable sens de tel passage de l'Écriture, il faut, par conséquence nécessaire, qu'ils aient acquis l'assurance d'avoir atteint la vérité absolue de la conclusion naturelle qu'ils entendent défendre »

B- Le sens d'une époque.

Un danger pour la propagation de la foi.

S'obstiner dans le faux par amour de l'erreur sont des crimes contre l'esprit :

§ 53, p.359 : « gardons-nous bien de nous prononcer avec tant de précipitation pour l'un de ces sens, dans la crainte que, si la vérité mieux étudiée le renverse, elle nous renverse avec lui. » (St Augustin, *De Genesis ad litteram*, I, 18).

En outre, cet attachement à l'erreur renverse la crédibilité de la foi :

§ 63, p.361, lg.11-14 : « lorsque ces savants infidèles surprennent un chrétien dans l'erreur sur les matières qui leur sont parfaitement connues (...) pourront-ils croire à ces livres (...) ? » (St Augustin).

Pour Galilée, qui croit que ce qui est vrai en religion se relie en profondeur avec ce qui est vrai en science, les craintes de Saint Augustin prennent une acuité dramatique face au Schisme de la Réforme : l'Eglise catholique ne doit pas montrer au monde chrétien qu'elle est inférieure aux Hérétiques en matière de science ! Au contraire, le progrès de la science en Italie doit être un signe de la vérité de la foi catholique. La censure par le Saint-Office d'une proposition scientifique comme erronée ou hérétique alors que cette proposition pourrait être plus tard démontrée constituerait un scandale horrible pour la foi catholique et source de confusion :

§ 66, p.361, lg.40 : « il en résulte une confusion, au moins chez ceux qui sont séparés de la Sainte Eglise et que cette Mère très zélée désire voir revenir dans son sein »

Le sens de la nouveauté radicale de son époque.

Galilée prend la juste mesure de son époque qui est sur le point d'accéder à des vérités scientifiques inédites. Comme savant, Galilée sent avec une intuition d'une rare justesse ce qui est vrai, même si les démonstrations ne sont pas encore définitives. C'est le sens du « probable » en science qui ouvre un possible à la recherche. Une condamnation de Copernic serait un grave recul des sciences :

§ 5, p.340, lg.26-28 : « une telle déclaration non seulement porterait atteinte à mes conclusions, mais conduirait à condamner toutes les autres observations et propositions astronomiques et naturelles qui leur sont liées ».

En outre, ce recul des sciences serait solidaire d'un recul de la compréhension véritable des Ecritures :

§ 55, p.360, lg.1-3 : « On voit par là combien risquent de se révéler fausses des interprétations que nous avons données de l'Écriture et **qui apparaissent un jour** ne pas concorder avec une vérité démontrée »

Spinoza lecteur de Josué.

Pour apprécier l'originalité de Galilée, faisons le détours par le *Traité théologico-politique*. Dans son chapitre II « Des Prophètes », Spinoza applique sa méthode rationnelle de lecture du livre de Josué qui relate le miracle de l'arrêt de la course du soleil (Edition GF, p.56).

Spinoza reprend le livre de Josué : « *l'auteur* qui écrit son histoire, *a cru* que le soleil se mouvait autour de la terre, que la terre était immobile et que le soleil s'est arrêté quelque temps ». Avec une symétrie remarquable, il écarte, d'un même mouvement, les lecteurs qui contournent la difficulté en refusant le texte, tout comme les interprètes zélés (comme Galilée) qui prétendent concilier l'Écriture et la science héliocentriste. Spinoza accepte le texte tel qu'il est, mais refuse la méthode concordiste (qui revendique la concordance des deux vérités, religieuse et scientifique). C'est une bonne illustration d'une construction d'un sens du texte (perspective philologique et historique), sans se poser la question de sa vérité (perspective religieuse).

Spinoza corrige la précipitation qui fait des prophètes des inspirés qui connaissent les lois de la nature (haut de la page 56). Il refuse au soldat Josué la dignité de savant : « sommes-nous tenus de croire que Josué, un soldat était versé en Astronomie ? »

La suite de la page montre l'effort de Spinoza pour présenter une sortie habile entre ces deux écueils : accepter le sens du texte sans le corriger pour éviter les difficultés, mais se méfier de la vérité qu'il présente. Spinoza développe une réponse en trois temps : l'ignorance des causes par Josué (qui est un soldat et non un astronome) ; sa croyance en l'arrêt du soleil ; son défaut d'observation (car il n'est pas spécialiste des météores) :

« J'aime mieux dire ouvertement que *Josué a ignoré la vraie cause* de cette prolongation de la lumière qu'avec toute la foule *il a cru que (...)* et *ne remarqua point* la grande quantité de glace alors en suspension dans l'air ou quelque autre cause semblable que nous ne recherchons pas ici »

L'enquête concernant l'Écriture est menée avec rigueur tout en respectant les lois de la nature qui interdit les miracles compris comme exceptions arbitraires.

Galilée accepterait-il cette méthode qui explique l'Écriture selon des règles rationnelles ? Refuse-t-il le miracle au nom de la science et des lois découvertes par... Galilée ?

13- Croire au miracle et raisonner.

Un lieu exemplaire du conflit : le miracle du Livre de Josué.

Galilée lecteur de Josué.

§ 69, p.363

à

§ 78, p.365.

Les Saintes Écritures contiennent des passages susceptibles d'être invoqués contre le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil. (*Psaume* 104 (103), v.5 : « Il a fondé la terre sur ses bases, elle est à tout jamais inébranlable. » ; *Psaume* 118, v.90, etc.)

Le miracle relaté par le livre de Josué est exemplaire.

Livre de Josué, chap 10, versets 12-13.

(Traduction T.O.B.)

« Alors Josué parla au Seigneur en ce jour où le Seigneur avait livré les Amorites aux fils d'Israël : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon, Lune, sur la vallée d'Ayyalôn ! »

Et le soleil s'arrêta et la lune s'immobilisa jusqu'à ce que la nation se fût vengée de ses ennemis. Cela n'est-il pas écrit dans le livre du Juste ? Le soleil s'immobilisa au milieu des cieux et il ne se hâta pas de se coucher pendant près d'un jour entier. »

Les exigences de la concordance du vrai.

A travers la question du sens, Galilée s'intéresse surtout à la question de la vérité. Il place le texte dans un rapport d'objectivité face à la réalité matérielle dont la science rend compte (par démonstration et par l'observation) d'une part, et face à la réalité spirituelle dont l'Église a la dépôt (vérité de foi nécessaire au salut des hommes) d'autre part.

Pour expliquer le passage controversé de Josué, Galilée pourrait avoir recours au principe d'adaptation. Mais, il choisit une autre voie. Refusant le recours une lecture allégorique qui relativiserait le sens littéral de l'Écriture, il cherche une concordance de la vérité par rapport à un double référent : par rapport au réel matériel et par rapport à la vérité spirituelle nécessaire au salut.

Une polémique contre Ptolémée.

Galilée déploie une habileté rhétorique extrême, puisqu'il produit une explication héliocentrique du miracle de Josué ce que l'astronomie de Ptolémée échouerait à faire !

Les deux mouvements du soleil selon Ptolémée.

Dans l'astronomie géocentrique, l'ensemble des sphères célestes est entraîné autour de la terre en un mouvement solidaire, elles accomplissent une révolution complète en vingt-quatre heures. Considéré en coupe transversale, l'ensemble ressemble à un manège composé d'anneaux concentriques. Répartis sur des anneaux, les planètes (au nombre desquels on compte le soleil) possèdent un autre mouvement beaucoup plus lent et en sens opposé, mouvement qui les caractérise en propre. Le soleil ressemble alors au gérant d'un manège qui relève les tickets en sens inverse de la rotation de l'ensemble. Le soleil se déplace en sens inverse du sens de rotation diurne, et revient à son point de départ sur le manège au bout d'une année.

Le soleil se meut selon deux mouvements, le mouvement annuel de l'ouest vers l'est (§70, lg.11) et le mouvement diurne dans la direction opposée, de l'est vers l'ouest (§70,lg.12). Seul le mouvement annuel (d'ouest en est) est propre au soleil ; l'autre mouvement n'est pas propre au soleil, car il appartient au mouvement du **premier mobile** qui entraîne dans son mouvement le soleil et les autres planètes en les obligeant à faire une révolution autour de la terre en vingt-quatre heures. Le **premier mobile** désigne une sphère cristalline qui se trouve au-delà de la huitième sphère (celle des étoiles fixes), qui est immédiatement entraînée par le premier moteur et entraîne à son tour l'ensemble des sphères célestes dans le mouvement diurne qu'elles partagent en commun. Le jour et la nuit sont des effets du mouvement du premier mobile. Le mouvement propre du soleil produit seulement les saisons et l'année elle-même.

Selon l'astronomie de Ptolémée, si Dieu avait arrêté le mouvement du soleil, il aurait raccourci le jour au lieu de le rallonger, car le mouvement du soleil s'effectuant à rebours de sa révolution diurne, sa marche vers l'est est retardée en proportion de son mouvement vers l'ouest. Ainsi, dans le système de Ptolémée, arrêter le mouvement du soleil pour de rallonger le jour est impossible (§72, lg.43-44). Ou alors... comme certains lecteurs dès l'Antiquité, il faut comprendre que Dieu a arrêté le premier mobile (§71, lg.31-35, c'est le jugement de St Augustin et de Denys l'Aréopagite), mais que pour s'adapter à la capacité de ceux qui ne comprennent que ce que sont le lever et le coucher du soleil, l'Écriture se serait exprimée en disant le contraire de ce qu'elle aurait dit aux astronomes (§70, lg 23-30). Lire *Josué* à partir de Ptolémée impose le recours au principe d'adaptation.

L'explication concordiste de Galilée.

Sans avoir besoin du principe d'adaptation, Galilée propose une explication qui conserve le sens littéral à partir du système de Copernic (§72, p.364, lg.1-2) grâce à l'une de ses découvertes (lg.3-4). Dans un ouvrage sur les taches solaires de 1613 (§73, p.364, lg.16), Galilée affirme que le soleil tourne sur lui-même dans le même sens que les planètes. Cet axe de rotation du soleil serait perpendiculaire au plan de rotation des planètes. Donc, dans cette lettre, Galilée présente l'argument selon lequel le mouvement orbital des planètes est solidaire du mouvement de rotation axiale du soleil et peut être commandé par lui. Le soleil entrainerait dans sa rotation toutes les planètes (§73, lg.20-23).

Le soleil par sa rotation axiale serait principe du mouvement des planètes (§77, p.365). Cet argument présenté comme probable permet d'expliquer l'arrêt du soleil qui bloque toutes les autres planètes (§77, lg.4-5). Le système de Copernic offre donc « un sens littéral parfaitement clair » (§ 78, p.365, lg.14). C'est une explication concordiste, puisqu'elle accorde sens littéral et vérité scientifique.

**selon deux types d'explication :
une concordiste et une allégorique.**

La *lettre à Dini* du 23 mai 1615 offre l'avantage de deux explications de type différent : une explication concordiste et une explication allégorique (beaucoup plus rare chez Galilée) à propos d'un passage biblique que le Cardinal Bellarmin estimait incompatible avec l'héliocentrisme le passage du Psaume 19 (18), v. 6-7 :

« Là-bas, Dieu a dressé une tente pour le soleil : c'est un jeune époux sortant de la chambre, un champion joyeux de prendre sa course. D'un bout du ciel il surgit, il vire à l'autre bout, et rien n'échappe à sa chaleur. »

D'une manière concordiste, Galilée interprète le psaume qui ferait allusion à la lumière irradiant de l'astre et non au corps même du soleil : la lumière bondit, mais le soleil reste fixe.

Puis, Galilée évoque le sens allégorique de la Bible pour sauver le sens de ce passage controversé, c'est un usage de la lecture allégorique contre le sens littéral : « Nous savons de plus que l'intention de ce psaume c'est de louer la loi divine que le prophète compare au corps céleste ». En affirmant le caractère immaculé de la loi, le psalmiste indiquerait que la loi dépasse en excellence son modèle qui est couvert de tâche (allusion aux *Lettres sur les tâches solaires*). Mais, Galilée n'entre-t-il pas ici dans le domaine spécifique de la théologie ? C'est pourquoi, il avoue « son excessive audace » à vouloir donner « des explications concernant des sens d'une telle élévation » (*Opere*, IV, p.304-305).

14- Prouver :

Peut-on reprocher à Galilée de ne pas avoir prouvé le système de Copernic ?

Galilée refuse l'équivalence des hypothèses.

Les observations télescopiques (publiées en 1610 dans le *Sidereus Nuntius*) renforcent Galilée dans son adhésion au système de Copernic. Voici comment Galilée discerne dans l'existence des satellites de Jupiter un soutien pour la crédibilité de l'héliocentrisme. Ce n'est, à titre d'exemple, qu'un des faisceaux de preuves produits pas Galilée en faveur de Copernic. Cette observation montre qu'il n'y a pas un seul centre unique de tous les mouvements des astres. Chaque astre peut être centre d'un mouvement.

« Nous tenons donc un argument excellent et lumineux pour ôter tout scrupule à ceux qui, tout en acceptant tranquillement la révolution des Planètes autour du Soleil dans le Système copernicien, sont tellement perturbés par le tour que fait la seule lune autour de la Terre – tandis que les planètes accomplissent toutes deux une révolution annuelle autour du Soleil – qu'ils jugent que cette organisation doit être rejetée comme une impossibilité »

Sidereus Nuntius, III, 1, 95 ; trad. F. Hallyn, 1992, p. 164.

**Lettre du 12 avril 1615 du Cardinal Bellarmin à Foscarini :
admettre Copernic comme simple hypothèse.**

« Je dis qu'il me semble que Votre Paternité et le seigneur Galilée agiriez prudemment en vous contentant de **parler hypothétiquement, et non de façon absolue**, comme j'ai toujours cru que Copernic avait parlé. Car **dire qu'en supposant que** la terre se meut et que le soleil est immobile, **on sauve toutes les apparences** mieux qu'en posant les

excentriques et épicycles, **est parfaitement dit et ne présente aucun danger** : et cela suffit à l'astronome.

Mais vouloir affirmer que le soleil se tient **réellement** au centre du monde avec seulement une révolution sur lui-même, sans faire sa course du levant au couchant, et que la terre se trouve dans le troisième ciel et tourne avec une très grande vitesse autour du soleil, est une chose qui fait courir le très grand danger non seulement d'**irriter tous les philosophes** et théologiens scolastiques, mais encore de **nuire à la sainte foi en rendant fausses les saintes Écritures**. Car si votre Paternité a bien montré plusieurs façons d'exposer les saintes Écritures, elle ne les a pas appliquées dans le détail, et sans doute elle aurait rencontré de grandes difficultés si elle avait voulu exposer tous les passages qu'elle a elle-même cités. [...]

Je dis que **s'il y avait une véritable démonstration** que le soleil se trouve au milieu du monde et la terre dans le troisième ciel, et que le soleil ne tourne pas autour de la terre, mais la terre autour du soleil, **alors il faudrait procéder avec grande circonspection dans l'explication des Écritures, qui semblent être contraires, et dire que nous ne les comprenons pas, plutôt que de dire qu'est faux ce qui est démontré.**

Mais je ne croirai pas qu'il y a une telle démonstration tant qu'on ne me l'aura pas apportée. Et ce n'est pas la même chose de **démontrer que, en supposant que** le ciel est au centre, et la terre dans le ciel, on sauve les apparences, et **démontrer qu'en vérité** le soleil est au centre, et la terre dans le ciel : je crois que la première démonstration peut être faite, mais j'ai un très grand doute quant à la deuxième ; et en cas de doute, on ne doit pas abandonner l'Écriture sainte exposée par les saints Pères. »

Bellarmin était-il ouvert à une preuve ?

Le Cardinal Bellarmine invitait Galilée à réduire ses prétentions scientifiques en considérant le système copernicien comme une simple procédure opératoire. Est-ce une saine précaution épistémologique ? N'est-ce pas plutôt un argument lié au scepticisme chrétien ? La raison scientifique ne saurait dire le vrai sur la nature.

Comme exemple de cet usage instrumental de l'héliocentrisme, il est intéressant de noter que l'astronome Erasmus Reinhold, dans ses *Tables pruteniques*, développa un calendrier à partir du système de Copernic, (Galilée fait allusion à cette fécondité de la thèse héliocentrique §5, lg.43), mais il est encore plus intéressant de savoir que cet astronome allemand demeura un partisan du géocentrisme de Ptolémée !

Bellarmin est l'auteur d'un itinéraire de l'âme vers Dieu : le *De ascensione mentis in Deum per scalas rerum creaturarum* (1615). Dans ce traité spirituel, Bellarmine commence par la considération de la terre, définie comme « le fondement tout à fait stable du monde entier, sans lequel l'homme ne pourrait ni se déplacer, ni se reposer, ni œuvrer, ni vivre en aucune façon ». Deux versets tirés du *Psaume 92* («Il a affermi le vaste corps de la terre, en sorte qu'il ne sera point ébranlé») et du *Psaume 103* («Tu as fondé la terre sur sa propre stabilité») confirme cette proposition.

Peut-on convaincre quand il n'y a pas d'ouverture à la preuve ? Galilée qui n'a pas fourni de preuve décisive de l'héliocentrisme, pas plus que Bellarmine du géocentrisme... ne pouvait pas convaincre des esprits fermés à une hypothèse non-géocentrique.

Que reçoit-on comme une preuve ? N'est-ce pas déjà ce qui confirme une grille d'interprétation de notre monde ? L'œuvre de Galilée dans cette lettre est d'enrichir l'interprétation du monde en confrontant au discours théologique les observations télescopiques et les raisonnements astronomiques.

Un petit mot pour finir :

Mardi 22 février 2011. Intervention de V. Reiffsteck : *Galilée et l'interprétation de l'Écriture*.

Galilée semble être ce prophète des temps modernes, à la fois savant des vérités de la nature et ouvert aux vérités spirituelles de la foi. Le lecteur de cette lettre de 1615 ne peut pas manqué d'être surpris par l'intuition de la vérité scientifique qui dirige Galilée dans ses recherches, mais aussi par l'acuité de son intelligence de l'époque radicale dans sa nouveauté. « Nul n'est prophète en son pays » (Mt 13, 54-58).